



REMISE DE MÉDAILLES DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF



DOSSIER DE PRESSE

JEUDI 5 DÉCEMBRE 2019 - PRÉFECTURE DE L' AISNE

LA PLACE ESSENTIELLE DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DU BÉNÉVOLAT

Cette cérémonie s'inscrit dans le cadre de la journée mondiale du bénévolat qui a lieu tous les ans le 5 décembre. Créée le 17 décembre 1985 à New York par l'ONU, elle a pour but de promouvoir l'action des bénévoles pour le développement économique et social au niveau local, national et international mais également de mettre en avant le rôle joué par les structures associatives qui s'efforcent de répondre aux divers besoins de la vie sociale.

Les associations occupent une place essentielle dans la vie collective de la Nation et le fonctionnement de notre modèle de société. Avec environ 20 millions d'adhérents pour 1 500 000 associations, entre 13 et 15 millions de bénévoles, mais aussi 1,8 millions de salariés, soit 10 % des emplois privés, ce secteur est à la fois un ferment de cohésion sociale et un acteur économique majeur.

Dans le département de l'Aisne, on dénombre entre 8000 et 9000 associations, de toutes tailles, actives dans tous les domaines de la société : l'éducation, la culture, le social, la santé, l'environnement, la défense des droits, les loisirs, etc. Ces associations sont animées par des bénévoles dont le nombre est estimé entre 80 000 et 87 000.

Le monde associatif représente également un enjeu économique et social fort. Ainsi dans notre département, 965 associations emploient plus de 11 000 salariés, soit 10,2 % de l'emploi du secteur privé, la moitié d'entre elles comptant moins de 3 salariés. Entre 2008 et 2016, les effectifs salariés des associations du département ont progressé de plus de 1 000 personnes.

L'ÉTAT SOUTIENT LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

Cette cérémonie s'inscrit également dans le cadre de la politique nationale en faveur du développement de la vie associative et de l'engagement citoyen, qui a pour objectifs d'accompagner toutes les associations, de faciliter leur fonctionnement et de reconnaître l'engagement de nos concitoyens particulièrement investis.

Un soutien financier

L'affectation depuis 2018, d'une partie des crédits de la réserve parlementaire (25 millions d'euros à l'échelle nationale) au fonds de développement de la vie associative (FDVA), constitue un nouveau dispositif de soutien financier essentiel pour le fonctionnement global de l'activité des associations et leurs actions innovantes. Dans le département de l'Aisne, ces crédits ont permis de financer 115 associations pour un montant total de 195 189 €.

Par ailleurs, en 2019, l'État a apporté une aide financière conséquente dans le cadre de la campagne de financement de l'Agence nationale du sport, qui a permis de participer au développement de la professionnalisation des associations sportives, par le soutien de 36 salariés pour un montant total de près de 300 000 €.

Une meilleure reconnaissance de l'engagement associatif

Des dispositifs existent afin de reconnaître et de fidéliser l'engagement bénévole :

- par le volet formation du FDVA ;
- par l'existence, depuis janvier 2017, d'un congé d'engagement de six jours par an pour les responsables associatifs ;
- par la mise en place, au 1^{er} janvier 2019, du compte engagement citoyen, qui accorde aux bénévoles les plus investis (au moins 200 heures dans l'année) un forfait de droits à formation, intégré au compte personnel d'activité.

Des dispositifs de promotion de l'engagement

À l'image de la société, les formes du bénévolat évoluent. Il faut fidéliser les bénévoles et en attirer de nouveaux en stimulant l'engagement citoyen :

- par la création de la réserve civique, qui répond à un souhait d'engagement plus ponctuel et constitue un premier pas vers un engagement plus pérenne ;

- par le service civique, un dispositif de promotion de l'engagement citoyen auprès des jeunes, qui, dans notre département, connaît une réussite exemplaire et un développement toujours important, avec près de 640 jeunes Axonais en mission depuis le début de l'année ;
- par le service national universel (SNU), qui sera étendu à l'ensemble du territoire en 2020 et qui vise, outre le renforcement de la cohésion nationale et territoriale, à développer une culture de l'engagement. Le premier temps du SNU comporte en effet une période de deux semaines de mission d'intérêt général auprès d'associations ou de structures publiques. Dans un deuxième temps, les jeunes auront la possibilité, sur la base du volontariat, d'effectuer une période d'engagement d'au moins trois mois.

Faciliter le fonctionnement des associations

- par le financement d'emplois FONJEP (fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire) pour les associations agréées « jeunesse et éducation populaire », essentielles au développement de leur action. Dès 2020, et ce pendant 4 années, 1000 postes FONJEP supplémentaires devraient être déployés annuellement sur le territoire national ;
- par la poursuite du processus de simplification des démarches effectuées par les associations, notamment un formulaire unique de demande de subvention et le développement du « compte association », sur le principe « Dites le nous une fois ».

LA MÉDAILLE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est destinée à récompenser les personnes s'étant distinguées au service de la jeunesse, des sports et de la vie associative. Elle comporte trois échelons :

- bronze (6 ans minimum d'engagement associatif) ;
- argent (10 ans minimum d'engagement associatif) ;
- or (15 ans minimum d'engagement associatif).

Les médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif sont décernées à l'occasion de deux promotions annuelles : le 1^{er} janvier et le 14 juillet.

SONT DÉCORÉS LORS DE CETTE CÉRÉMONIE :

Médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, échelon or :

Gilles BEULAIGNE : entraîneur à l'Union Athlétique de Chauny depuis 1969 ; juge arbitre fédéral depuis 1989 ; membre du bureau de l'office municipal des sports de Chauny de 1991 à 2001 ; organisateur de manifestations sportives. Membre de la commission nationale des jeunes de la fédération française d'athlétisme (FFA) et membre de la commission mixte nationale union nationale du sport scolaire (UNSS) / FFA depuis 2016.

Gaston CHATON : membre de la commission technique féminine départementale et du comité directeur du comité départemental de gymnastique de 1967 à 2004 ; responsable des sites informatiques de La Freynoisienne et du comité départemental de gymnastique depuis 2003 ; vice-président de la Musique de Bohain-en-Vermandois depuis 2016.

Bruno LESTRAT : membre du bureau d'un club de JU-JITSU ; membre du comité des fêtes de Berzy-le-Sec de 1997 à 2008 ; président fondateur de l'association de sauvegarde du pays de l'Aisne méridionale (ASPAM) en 1998 ; responsable du chantier de jeunes bénévoles organisé par l'ASPAM en charge de la rénovation du château et de l'église de Berzy-le-Sec depuis 1998 ; vice-Président de l'Association REMPART pour les Hauts-de-France depuis 2018.

Jean-Luc POULET : professeur de karaté dans différents clubs axonais depuis 1979 ; juge technique régional depuis 2001 ; exerce des fonctions au sein du comité départemental de karaté de l'Aisne et au niveau régional depuis 1996.

Yannick SZYMANOWICZ : secrétaire responsable des compétitions pour le club de tennis d'Anizy-le-Château de 1988 à 1996 ; depuis 1990, présidente de l'association Arts et Loisirs de Chavignon ; secrétaire du comité départemental d'éducation physique dans le monde moderne (EPMM) de 2000 à 2004 ; présidente du comité départemental EPMM depuis 2004 ; présidente du comité régional « Sports pour tous » (nouvelle appellation EPMM) de Picardie de 2014 à 2018 ; membre du comité directeur de la fédération française « Sports pour tous » depuis 2013.

Médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, échelon argent :

Éric BOUCHET : secrétaire du foyer laïque de Saint-Quentin (football) de 1985 à 1988 ; secrétaire adjoint, puis secrétaire général de l'Union Athlétique de Chauny de 2005 à 2010 ; élu au comité départemental d'athlétisme de l'Aisne depuis 2008 ; depuis 2015, secrétaire de la section athlétisme de l'ASPTT de Saint-Quentin ; depuis 2016, président du comité départemental d'athlétisme de l'Aisne.

Jean-Pierre EVRARD : membre du Foyer RAMON, responsable lecture et acteur théâtre de 1967 à 1974 ; secrétaire puis président du club de cyclotourisme de Soissons de 1976 à 1984 ; depuis 1982, successivement membre, secrétaire puis président du club de tir de Billy-sur-Aisne et membre de la commission tir UFOLEP, juge arbitre, initiateur ; membre des comités départemental et régional depuis 1995 ; vice-président du comité régional de randonnée pédestre depuis 1992 ; sociétaire du club de tir l'Arquebuse Soissonnaise depuis 1995 ; président de Jeunesse randonnées Soissons depuis 1997 ; président de la commission régionale « Sentiers » depuis 2010 ; trésorier du club de tir de Billy-sur-Aisne depuis 2015.

Jean-Claude GOERENS : entraîneur du club d'aviron de Saint-Mihiel de 1966 à 1990 ; entraîneur puis président du club d'aviron de Château-Thierry de 1990 à 2006 ; membre du conseil d'administration de la ligue d'aviron de Picardie puis des Hauts-de-France.

Jean-Michel JEREZ : de 1999 à 2009, membre de l'association « Espoir 02 » ; de 2010 à 2017, vice-président de l'association « Espoir 02 » ; président de l'association « Espoir 02 » depuis 2018.

Régis LAPERSONNE : de 1978 à 1980 : entraîneur et secrétaire du club de Volley-ball ASPTT Marseille ; de 1992 à 2012 : entraîneur du club de volley-ball de Chauny ; de 1996 à 2010 : secrétaire du comité départemental de volley-ball de l'Aisne ; de 1998 à 2014 : président du club de volley-ball de Chauny ; de 2008 à 2012 : secrétaire de la ligue de Picardie de volley-ball ; de 2012 à 2017 : trésorier de l'office municipal des sports de Chauny ; depuis 2017 : marqueur et diplômé d'État pour l'école de volley-ball. Par ailleurs, Régis Lapersonne est aujourd'hui adjoint au maire de la ville de Chauny, chargé de la jeunesse et des sports.

Dominique LETOFFE : directeur de l'association Familles Rurales de Soissons de 1990 à 1991 ; directeur de l'association Familles Rurales de Laon de 1992 à 2004 ; depuis 2005 : directeur de la Ferme du Château de Monampteuil et directeur de l'association « Familles Rurales de l'Aisne » ; depuis 1998 : organisateur et directeur artistique pour le Festival Pic'Arts de Septmonts.

Ludovic PONTHEU : de 2003 à 2004 : entraîneur du club de pentathlon moderne de Saint-Denis ; directeur technique « compétition » du Cercle des nageurs, niveaux régional et national ; membre fondateur du second club de pentathlon de l'Aisne à Saint-Quentin en 2006 ; depuis 2013 : mise en place de modules d'enseignement dans le cadre du dispositif « J'apprends à nager » ; organisation de deux championnats de France de pentathlon ; accueil et intégration de jeunes en situation de handicap au sein du club de pentathlon moderne de Saint-Quentin ; membre du comité départemental olympique et sportif ; membre fondateur de l'association « Sauver et Secourir » en 2014 ; président de la Ligue de Picardie Handisport de 2016 à 2018 ; membre du comité régional olympique et sportif depuis 2018.

Didier VAESKEN : de 2001 à 2005 : président fondateur du « centre de formations personnalisées 02 » ; de 2005 à 2009 : délégué enquêteur pour la Fondation de France ; depuis 2005 : président de l'association « Accueil et Promotion » de Saint-Quentin.